

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 10 septembre 2010

L'an deux mil dix, le dix septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon.

Représenté M. Igor Wilkes donne pouvoir à Mlle Yvette Autricque.

Absents Mme Cécile Gréboval, MM. Hervé Blancard, Bruno Blondel.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès verbal de la séance du 2 juillet est adopté à l'unanimité.
- **Présentation du S.C.O.T (Schéma de Cohérence Territoriale)** : Monsieur Baudart, Maire de Buicourt et membre du bureau de la CCPV, s'est excusé de ne pas pouvoir présenter le S.C.O.T aux membres du Conseil Municipal, jugeant l'état d'avancement du dossier insuffisant. Le Maire rappelle que le S.C.O.T sera probablement achevé fin 2011. Il s'imposera à toutes les communes, mais Gerberoy conservera les prérogatives et les obligations de la ZPPAUP.
- **Etat d'avancement du dossier du Bois de Sapagny : aire de retournement et dégagement d'aire de semis** : A ce jour, la municipalité n'a pas reçu le dossier définitif concernant les demandes de subventions réalisé par Monsieur Guinet de l'ONF. Des travaux de dégagement de semis sont prévus dans le bois de Sapagny ; le devis de l'ONF pour un montant de 1 714,20 € TTC est accepté par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.
- **Promenade des Remparts : entretien et aménagement** : À la demande des conseillers, les barrières seront reposées à leur place initiale. L'état sanitaire des arbres, côté poterne, étant « critique », un devis d'étêtage sera demandé à l'Entreprise Yann Prévost. Le Maire fait lecture d'un courrier de Madame His dans lequel Madame His demande 20 places de parking pour sa clientèle dans l'allée du Jeu de Tamis. Après discussion, le Conseil Municipal décide de conserver 20 places de stationnement dans l'allée côté « Trobriand ». Les places du jeu de Tamis seront attribuées aux résidents. Le Maire et le 1^{er} adjoint rencontreront le Président de l'Association « Gerberoy Passionnément » pour recueillir son avis et ses propositions.
- **Décision pour la Taxe Locale d'Equipement** : Cette taxe peut être appliquée sur les permis de construire. Le Conseil Municipal décide de ne pas instaurer cette taxe sur le territoire communal pour l'année 2011 au motif que les permis de construire concernent essentiellement le Pommier Malsoin (3 contre et 4 abstentions).
- **Questions diverses** :
 - **Pré enseigne** : Madame Guineau rappelle la demande de Monsieur Benoît Guilloux de pré enseigne ponctuelle. Elle présente des modèles de panneaux indicateurs utilisés dans certaines communes des Plus Beaux Villages de France. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'installation de :
 - deux panneaux en bois qui seront respectivement placés sur le parking et au niveau de la porte Notre-Dame (près des poubelles) avec des barrettes indiquant les différents lieux de restauration. Madame Guineau indique que la commission qualité des « Plus Beaux Villages de France » passera début 2011. L'observation de la réglementation concernant les

enseignes et informations commerciales est impérative pour garder notre label de « Plus Beaux Villages de France ».

- un plan avec affichette pour chaque commerçant sous la halle.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis fourni par Monsieur Gillon, menuisier à Hanvoile, pour un montant de 1 236,87 € TTC le panneau.

- Problème du transport scolaire : L'arrêt du transport scolaire est actuellement situé au niveau du « Muid ». Le Maire propose de changer son emplacement et de le transférer dans le bas du chemin d'Arundel (le fils de Madame Foucaud étant scolarisé à Marseille-en-Beauvaisis) . Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à faire la demande auprès du Conseil Général de l'Oise.
- Déchets verts : A la demande de quelques conseillers municipaux, le ramassage de déchets verts pourrait être reconduit et avoir lieu le lundi de façon bimensuelle. Une note sera prochainement adressée aux Gerboréens afin d'évaluer les besoins.
- Journées du Patrimoine : Elles auront lieu les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010. A cette occasion, le chapier sera ouvert de 15h00 à 17h00.
- Entreprise Denis : Un rendez-vous est prévu le mardi 28 septembre afin d'évaluer les travaux à effectuer sur la Tour Porte et de faire le point sur la restauration du rempart de la Poterne.
- Nuancier : Les « Amis de Gerberoy » doivent redéposer un dossier auprès de la DIREN et du CAUE pour l'obtention de subventions.
- Cimetière : Des vols (2 croix sur monuments) ont été constatés dans le cimetière communal. Le Maire ira déposer plainte et demander à la gendarmerie de faire des rondes de surveillance.
- Servitude d'Utilité Publique : Le document d'élaboration des servitudes publiques est en cours de réactualisation. Le Maire propose que soit ajoutée la servitude au niveau des remparts dans la rue du faubourg Saint-Jean (propriétés de Monsieur Pillon, Messieurs et Mesdames Martinez et Galtier et Mademoiselle Autricque) et du rempart de la Poterne (propriétés de Madame Portugal et Monsieur Lorenzo).
- Dons de tableaux : Madame Sylvie Fortin et Madame Lin Bertalan ont fait don de deux tableaux à la commune. Ils seront exposés au Musée. Le Conseil Municipal les remercie pour ce geste et leur témoigne leur reconnaissance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 0h35.